

Comptes administratifs 2020

Comptes administratifs 2020

Le précédent conseil municipal a voté les budgets primitifs 2020 à cause du report au mois de juillet du second tour des élections municipales. Ces budgets assurent le fonctionnement courant et les investissements indispensables.

Il y a 4 budgets :

le budget principal ;

le budget du service de l'eau ;

le budget de la régie des transports

le budget de la Maison des Services au Public

Investissements

Les principaux investissements réalisés en 2020 ont été : la rénovation des appartements à la cité du lac, l'isolation phonique de la Maison des Services Au Public, le renforcement de l'éclairage public. La rampe d'accessibilité à la place de l'église pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) se termineront courant 2021 ainsi que la restauration du patrimoine et l'adressage.

Le report au budget 2021 des quatre comptes administratifs, après le comblement des déficits des sections d'investissement, est au total de 290 793 €. Les restes à réaliser (dépenses d'investissement inscrites au budget et non réalisées, subventions accordées non versées) sont de 105 073 € en dépenses et de 21 851 € en recettes.

Endettement

Commune

La commune a 8 emprunts, doit payer une annuité de 26 244 €, le capital restant dû est de 208 814 € au 31 décembre 2020.

Service de l'eau

Le service de l'eau a 5 emprunts, doit payer une annuité de 26 988 €, le capital restant dû est de 323 355 € au 31 décembre 2020.

FOCUS SUR LE BUDGET 2021

La commission budget y a travaillé en lien étroit et nécessaire avec Claire Elie, la secrétaire de mairie.

Des projets nouveaux ont émergés, portés par certaines commissions (commission aménagement, culture, eau, social, transition écologique*), d'autres reprennent des travaux déjà en cours, ou étaient inscrits sur les budgets du mandat précédent et non réalisés.

Projets nouveaux :

Projet de création d'une structure d'accueil du jeune enfant : Ce projet, qui répond à une demande de plus en plus forte des parents de Vaour et des communes alentour, devrait bénéficier du « plan rebond petite enfance » : un plan de financement exceptionnel mise en place par la caisse

d'allocations familiale pour 2021. Budget inscrit pour 2021 : 180 000 euros Budget inscrit pour 2021 : 180 000 euros (120 000 € subventions prévues)

Création d'un skate park : construction d'un parc pour skates, BMX, trottinettes, etc, sur terrain communal, en concertation avec les jeunes du Foyer des jeunes, aide à la conception, recherche de subventions...

Des aides diverses seront sollicitées pour ce projet, financières et humaines. Budget inscrit pour 2021 : 20 000 € (prévision recettes : 8 000 €)

Travaux de l'église : la réfection du toit est devenue urgente, si on ne veut pas que les dégâts soient irréversibles. Des aides, institutionnelles, associatives ou privées sont prévues. Budget inscrit pour 2021 : 90 000 € (prévision recettes : 40 000 €)

Achats de 30 cuves de récupération d'eau : conformément à son engagement pour la transition écologique, la commune prévoit d'acheter 30 cuves de récupération d'eau de 1 m³, que les habitant-e-s qui le souhaitent pourront acquérir pour la moitié du prix. Budget inscrit pour 2021 : 3 000 €

Achat de terres agricoles : la commune prévoit de se rendre acquéreur de terres agricoles afin d'aider à l'installation d'agricultures / agriculteurs biologiques. Budget inscrit pour 2021 : 6 000 €

Projets en cours, reprise de travaux, urgences :

Rénovation logements de la Cité du Lac + isolation : Budget prévu : 30 000 €

Travaux ancienne gendarmerie : suite à l'invasion de pigeons dans les combles, nettoyage et réfection des combles, rebouchage des trous sous chevrons... : Budget prévu : 6 000 €

Travaux aménagement Maison du Causse : du fait de l'habilitation France Services et des normes exigées – un bureau privatif pour les assistantes sociales et représentants des administrations, espace co-working – l'espace de l'ancienne MSAP devrait être reconsidéré en concertation avec les autres utilisateurs de la Maison du Causse (Familles rurales du Causse, ADMR, espace santé) et des travaux d'aménagement seront nécessaires. Budget prévu : 10 000 € (recettes prévisionnelles 4 000 €).

Remplacement d'une conduite d'eau : la conduite alimentant les quartiers de la route d'Alic, route d'Azam, de la Sica et de la Socabois doit être changée car elle n'assure plus un débit suffisant pour tous les utilisateurs. Dépenses prévues sur le budget de l'eau en 2021 : 100 000 € (recettes prévisionnelles 45 000 €).

Adressage : Budget de 12 000 € reconduit, la délibération actant les noms des rues et autres chemins et impasses a été votée.

Rampe d'accessibilité PMR : 7 500 € (recettes 4 850€)

Et aussi : Etude archéologique de la Commanderie : Budget inscrit en 2021 : 42 000 € (qui devraient être subventionnés à 80 % par l'Etat, la Région, le Département soit 30 000 €)

Subventions aux associations : Budget prévu : 7 500 €. Les associations peuvent adresser leurs demandes de subvention motivées, dossier à envoyer à la mairie.

D'autres dossiers ont été approuvés, l'installation de panneaux d'information dans les hameaux, l'installation d'un autre panneau d'infos mairie, l'achat de matériel de communication (paperboard, petite sono, écran et vidéoprojecteur)

NB : Les 4 budgets complets sont disponibles à la mairie.

* Toutes ces commissions sont bien sûr ouvertes à toutes et tous, et nous espérons que le budget 2022 se fera avec les propositions des habitant-e-s de Vaour.